



REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de

Pressagny l'Orgueilleux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **08 juillet 2026 à 19h00** - Date de convocation : **03 juillet 2026**
Président : **Monsieur Pascal MAINGUY, Le Maire**

Secrétaire de séance • **M. Marc WECKSTEIN**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Etaient présents : Mmes, MM MAINGUY, ANDRIEUX, BIOULAYGUES, CARRIER, GRASSAT, INIGO, LE LAN-LE LUYER, LOCHON, MAGNAUDEIX, PERSIL, POUJOULY, TRESGOTS, WECKSTEIN formant la majorité des membres en exercice

Etaient absents : Mmes LONGIN (pouvoir à Mme POUJOULY), PAQUET (pouvoir à Mme LE LAN-LE LUYER)

**DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ÉCOLE JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE VERNON –
DL 38/2026**

Monsieur le Maire rappelle que 80 % des sapeurs-pompiers sont volontaires. Il est donc indispensable d'intéresser des jeunes afin d'assurer un recrutement continu des nouveaux pompiers volontaires. C'est dans ce but que Vernon rouvre son école de jeunes pompiers volontaires. Le financement de cette école est assuré en partie par le SDIS de l'Eure par prélèvement sur un budget tendu.

Pour compléter ce financement, l'école sollicite les communes pour un financement complémentaire afin de permettre des actions de sensibilisation.

Considérant que la mission des sapeurs-pompiers est de première importance, le conseil municipal se déclare favorable à une subvention pour affirmer son soutien au démarrage de cette action. Un bilan des actions menées serait conduit pour envisager éventuellement de renouveler cette subvention pour les prochaines années.

Il est donc proposé de verser une subvention de 200 € pour l'année 2026.

Après délibération,

Vote : approuvé à l'unanimité

Le secrétaire de séance
Marc Weckstein

PRÉFECTURE DE L'EURE

28 JUL. 2026

ARRIVÉE

Fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme le 08 juillet 2026

Le Maire, Pascal MAINGUY